

Permanence Juridique Internationale

network

entreprise europe



L'Europe à la portée de votre entreprise.

RENSEIGNEMENTS :

**Contactez votre conseiller
Enterprise Europe Network /
CCI International Auvergne.**

Contact : europe@auvergne.cci.fr

Flashez ici
pour plus d'infos
sur les contacts



**S'ORGANISER ET PREPARER SON
DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL**



Vous faites face à une problématique juridique internationale ? Participez aux permanences juridiques organisées par CCI International Auvergne / Enterprise Europe Network Auvergne et l'Ordre des Avocats du Barreau de Clermont-Ferrand.

La démarche

- A l'occasion d'une permanence juridique internationale, **vous bénéficiez d'un rendez-vous individuel de 45 minutes (gratuit)** vous permettant de faire un point sur toute problématique liée aux affaires internationales **avec un avocat spécialisé en droit des affaires internationales et un conseiller juridique en affaires européennes d'Enterprise Europe Network Auvergne.**
- **A titre d'exemple, vous pouvez aborder des questions juridiques liées aux affaires internationales concernant :**
 - Les conditions générales de vente export,
 - Le contrat de distribution/agent commercial international,
 - La création de filiale ou succursale à l'étranger,
 - La mobilité de vos salariés...
- Suite à ce rendez-vous, le conseiller juridique vous remettra le **compte rendu de l'entretien**, ainsi que **des préconisations** (informations juridiques internationales et/ou règlementaires européennes) **sous forme de fiches techniques réalisées par le réseau Enterprise Europe Network.**

Faire avancer toutes les envies d'entreprendre